

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTALLATION / D'EXTENSION D'UNE
TERRASSE**

1) DEMANDEUR

Nom de l'établissement.....

Adresse.....

N° siret.....

Nom du gérant/exploitant.....

  e. mail.....

2) OBJET DE LA DEMANDE

☐ Terrasse permanente (à l'année)

☐ Terrasse estivale (du 1er mai au 31 octobre) (extension de la terrasse permanente)

Durée de l'installation souhaitée: Du au

☐ Terrasse festivités (manifestations ponctuelles) :

Dates	Type de festivités

3) SURFACE

.....m²

Le pétitionnaire s'engage à se conformer à tous les règlements et textes en vigueur liés à l'occupation du domaine public, à régler la redevance fixée par délibération du Conseil Municipal. Toute installation de mobilier urbain, parasols, jardinières etc... devra être conforme avec la « Charte pour l'aménagement des devantures commerciales et l'occupation du domaine public », adoptée par le Conseil Municipal en date du 13 mars 2013 et faire l'objet d'une autorisation particulière de la Commune

A retourner à la Police Administrative

 04.90 44.89.62

e-mail : police-administrative@salon-de-provence.org

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE :

1/ Plan de masse avec matérialisation de la terrasse

2/ Copie du kbis (de - de 3 mois)

3/ Autorisation écrite des commerces si ces derniers sont impactés par l'installation de la terrasse

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

TYPE D'AUTORISATION	OBJET	TARIFS 2023
<u>Zone Centre</u> comprenant : les Cours, le Centre Ancien, les Places de Gaulle et Morgan	● Sans restauration ● Avec restauration	9,45 € le m ² par trimestre 10,03€ le m ² par trimestre
<u>Zone Périphérique</u> Toutes les autres voies de la commune	● Sans restauration ● Avec restauration	8,25€ le m ² par trimestre 8,80€ le m ² par trimestre
Terrasse Festivités		1€ le m ² par soir sans restauration 2€ le m ² par soir avec restauration
Frais de dossier	Instruction	5€ par dossier

**Facturation de trois trimestres sur quatre.
Si matérialisation à l'année: 4 trimestres facturés**

Fait à SALON-DE-PROVENCE, le

Signature du demandeur
(mention lu et approuvé)